

Waremme, le 27/11/2018

**Opération de Développement Rural de Braives**  
**Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural**  
**du Lundi 26 novembre 2018**

**Pour la CLDR : 16 membres sont présents :**

	NOM Prénom	Présence
1	BERTHO Jean Christophe	Excusé
2	COCHET Pierre	Présent
3	CRUYSMANS Thierry	Absent
4	DANTINNE Jacques	Présent
5	DE HERDER Patrick	Absent
6	DE L'ESCAILLE Olivier	Absent
7	DE PLAEN Gaëtan	Absent
8	DELCHAMBRE Véronique	Absente
9	DE COCK Christian	Présent
10	DEHON Laurence	Absente
11	DEWEZ Luc*	Présent
12	DOCQUIER Edgard	Absent
13	DOGOT Claude	Absent
14	DUFONTBARE François-Hubert	Excusé
15	DUFOUR René-Fernand	Présent
16	FOHN Valérie	Présente
17	FONTAINE Nicolas	Présent
18	GUILLAUME Pol	Présent

19	HANUT Frédéric	Présent
20	HAUDESTAINE Lucien	Présent
21	HEINE Nadine	Présente
22	LAMBERT Edmée	Présente
23	LENOIR Pierre-Yves	Excusé
24	LEUNEN Sébastien*	Absent
25	MARIN Pierre	Absent
26	PEETERS Olivier	Absent
26	PONCELET André	Présent
27	SCHALEMBOURG Cécile	Présente
28	STENUIT Benoît	Absent
29	TASSAN MAZZACO Fabrice	Absent
30	TOMBALLE Jean-Marie	Absent
31	TRIBOLET François	Présent
32	VAN ASSELT Laurent	Absent
33	VAN DEN BROECK Marc	Présent
34	WARNANT Georges	Absent
35	WIDART Joëlle	Excusée
*	Personnes candidates	

**Présences :**

Membres de la CLDR : cf. liste en début de document ;  
 Germeau Vincent, Agent relais ODR pour la Commune de Braives  
 Legrand Vincent, agent FRW.

Une délégation d'habitants de Ciplet se présente. M. le Bourgmestre, Président de la CLDR accueille la délégation.

La délégation vient exprimer une série de craintes liées à l'information reçue au sujet du projet de maison multiservices qui devrait se créer dans le village de Ciplet.

Le Président insiste pour que cet échange soit constructif. L'objectif du Développement rural est de créer du lien entre les habitants et entre les habitants et leur territoire. Il ne s'agit pas d'imposer des projets venus de nulle part... et encore moins de créer des dissensions inutiles au sein d'une communauté villageoise.

Vincent Legrand de la FRW ajoute que le travail de la CLDR est un travail fait par des citoyens en dehors de tout intérêt personnel. L'objectif est l'intérêt du plus grand nombre.

Le Président invite la délégation à s'exprimer.

En résumé, voici les points soulevés :

- La délégation n'est pas contre un projet de maison multiservices dans le village de Ciplet, elle est même plutôt pour... elle est par contre étonnée et apeurée par l'ampleur du projet. Le budget connu pour ce projet va dans ce sens et paraît particulièrement élevé. La taille du projet risque de défigurer le centre du village.
- La délégation pense qu'on ne peut s'appuyer sur une consultation faite à Ciplet où seules 25 personnes du village se sont déplacées. Il serait intéressant de valider la proposition sur une base plus large de Cipletois. La délégation demande qu'une consultation populaire soit organisée afin de solliciter l'avis de tous les Cipletois
- Le projet prévoit la démolition des anciens bâtiments à rue (ancienne école, ancienne poste et logement social). Pour certains habitants de Ciplet, ces bâtiments sont chargés d'histoire locale. Ces bâtiments ont une valeur patrimoniale qui mérite de les maintenir en place. Est-il possible de garder le bâtiment existant et de l'agrandir avec une annexe ?
- L'ampleur du projet (salle de 300 places + parking pour 100 voitures) fait craindre une gestion des nuisances, entre autres sonores, difficile en plein centre d'un village. Un autre endroit serait-il envisageable, à l'extérieur du village par exemple ?
- Il y a une crainte sur l'utilisation à titre privé de ces infrastructures. Comme à la gare, comme à la cour de justice, des infrastructures ont été mises à disposition d'acteurs privés qui ont des obligations de rentabilité.  
Comment garantir que ces infrastructures à Ciplet resteront à caractère public (une charte serait-elle la solution ?).
- Quand bien même, elles resteraient publiques, comment garantir que ces infrastructures ne soient louées pour l'organisation d'activités privées (soirées, fêtes privées, ...) qui pourraient être à l'origine de nuisances pour les riverains.
- La délégation déplore un manque d'information sur l'actualité des projets de ce genre. Elle invite la CLDR et la Commune à réfléchir à leur communication.
- La délégation demande que la population soit bien informée de cette soirée d'information. La multiplication des médias est peut-être la solution (toutes boîtes, affiche dans le village, mailing, réseaux sociaux, ...)

Le Bourgmestre rappelle qu'il n'est pas question de déménager la centrale de repassage de Ciplet. La discussion au niveau du CPAS concerne actuellement la centrale de Braives qui est à l'étroit dans ses locaux et qui pourrait se développer dans un nouveau bâtiment en proposant notamment de nouveau service telle qu'une activité de raccomodage. Le développement rural est aussi une politique qui vise à développer l'activité économique locale et ainsi permettre la création d'emplois locaux et développer de nouveaux services à la population comme c'est le cas pour le restaurant à la cour de justice qui soutient les activités de la MMER ainsi que la brasserie dans la gare de Braives en bordure du Ravel.

La CLDR propose une rencontre le 19 décembre à 20h00 à Ciplet pour représenter le projet aux Cipletois. Le projet sera présenté avec les éléments de réflexions qui ont mené la CLDR à proposer ce projet en regard des questionnements que la délégation a exprimés. La délégation demande qu'un toutes boites soit envoyé aux habitants de Ciplet pour les inviter le 19/12.

Un groupe de membres de la CLDR préparera cette rencontre du 19/12 ; se sont proposés :

- |            |           |             |
|------------|-----------|-------------|
| - François | - Edmée   | - Cécile    |
| - Luc      | - Valérie | - Christian |
| - Jacques  | - Pierre  |             |

Vincent Legrand préparera un premier jet pour cette réunion de travail en mettant en avant les réflexions qui ont guidé la CLDR. Un doodle sera envoyé rapidement afin de fixer une date de réunion.

L'ensemble de la CLDR sera invité à participer à la séance du 19/12/2018.

Quelques idées sont déjà pointées pour cette rencontre de Ciplet :

- Montrer des exemples proches de maisons de village, multiservices, qui permettent aux habitants de se faire une idée de la grandeur du projet.
- Argumenter en montrant les divers points positifs du projet en regard des craintes exprimées.
- Remettre le projet dans le contexte de l'autre projet sur le réaménagement du centre du village.
- L'organisation d'un « référendum », d'une consultation citoyenne sur le sujet est évoquée. Sur des questions assez précises et fermées auxquelles les habitants de Ciplet pourraient répondre (le taux de participation et les % de réponses seront autant d'indications pour la CLDR). Le Président pose la question d'un questionnaire séparé pour les adultes et les mineurs.

La soirée devrait se dérouler suivant cette séquence :

1. Introduction sur le pourquoi de cette rencontre, le cadre dans lequel elle va se dérouler et que va-t-on faire avec les infos récoltées.
2. Présentation de la CLDR et de ce qu'est une ODR, un PCDR
3. Information sur la ligne du temps de la réalisation d'un projet de ce type
4. Présentation du projet de Ciplet en mettant en avant et positivement les réflexions qui ont été à la source du projet
5. Questions d'éclaircissement par les Cipletois
6. Autres questions ...
7. Que va-t-il se passer ?

La délégation se retire en exprimant sa satisfaction d'avoir été entendue.

Suite à cet événement, plusieurs membres se posent la question de la représentativité de la CLDR ainsi que de la communication vers le grand public.

Ne serait-il pas nécessaire d'aller chercher de nouveaux membres, de nouvelles énergies pour la mise en œuvre du PCDR ?

Vincent Legrand répond que les 2 manières d'y répondre sont :

1. Faire un appel officiel à candidatures pour être membre CLDR. A l'occasion des élections, le ¼ communal est revu, c'est l'occasion de revoir également la composition « citoyenne ».
2. Lors de la composition des différents groupes de travail qui vont suivre, il est possible d'inviter toute une série de personnes à s'inscrire au sein d'un ou plusieurs groupes de travail de la CLDR sans pour cela être membre officiel de la CLDR.

Concernant la communication, le site communal devrait être plus réactif avec plus d'actualités compréhensibles par les citoyens. Vincent Germeau informe qu'un projet de bulletin communal « spécial ODR » est prévu. C'est l'occasion pour communiquer et faire appel à de nouveaux membres CLDR.

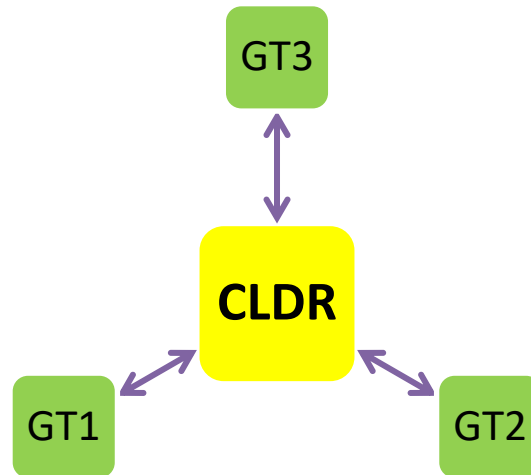
L'ordre du jour prévu peut démarrer ...

## **1. Approbation du compte rendu du 04/05/2018.**

Le compte rendu est approuvé

## 2. Réalisation des projets du lot 1 :

La proposition est de fonctionner par groupe de travail par projet.



Ils avanceront à leur rythme ; chaque groupe fonctionnant de la manière qu'il précisera. Idem pour la composition, ce sera aux groupes de travail de s'adjoindre les énergies, compétences, savoirs utiles par l'adjonction de différentes personnes.

La première réunion réunira pour chacun des groupes de travail : l'agent communal compétent, le représentant du Collège compétent, l'agent FRW, les membres CLDR désireux de s'y investir.

Cette première réunion fera le point sur le contenu de la fiche projet, le mode de fonctionnement, la composition, ...

Les réunions plénières de la CLDR serviront aux groupes de travail à faire le point avec l'ensemble des autres membres.

Vincent Legrand contactera les échevins et agents communaux impliqués et proposera une première rencontre durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

### *Fiche 1-2 : création d'un réseau voies lentes : étude*

- L'échevin responsable : Bourgmestre Pol Guillaume
- Lien entre Tourinne et Braives en cours de réalisation
- Lien entre la gare de Braives et le pont sur la Mehaigne (piste cyclable)
- Journée de terrain du 20 août 2018 a permis de proposer les tracés entre Ville en Hesbaye – Cipllet et Avenues : transmis à l'auteur du PCM (Bureau d'études est chargé de proposer les aménagements à réaliser)
- Membres intéressés : Edmée, Sébastien, Joëlle, Pierre Yves, Valérie, Gaëtan

*Fiche 1-3 : Programme d'actions et d'équipements pour lutter contre le ruissellement, les coulées de boues, l'érosion des terres et les inondations*

- Echevin responsable : François Hubert du Fontbaré
- Rencontre commune – DAFOR
- Proposition d'une opération pilote « trame verte et bleue » sur le territoire communal en collaboration avec la DAFOR
- Membres intéressés : Edmée, Frédéric, Sébastien, Pierre-Yves, André, Cécile

*Fiche 1-4 : création d'un réseau de jardins thématiques, didactiques et conviviaux*

- L'échevin responsable : François Hubert du Fontbaré
- Membres CLDR intéressés : Edmée, Sébastien, Joëlle, Pierre- Yves, Valérie, Gaëtan, marc, François, Frédéric

*Fiche 1-5 : Réalisations d'actions permettant la création de lien entre agriculteurs et non agriculteurs*

- L'échevin responsable : François Hubert du Fontbaré
- Membres CLDR intéressés : Joëlle, Jean Marie, Nicolas, André

*Fiche 1-6 : Aménagement d'une Halle sur le site de l'ancienne gare de Braives*

- L'échevin responsable : Stéphane Rocourt
- Stade choix de l'auteur de projet
- Un Groupe de travail avec des producteurs qui vont utiliser l'infrastructure se réunit avec l'aide de l'ADL
- Membres CLDR intéressés : Joëlle, Valérie, Nicolas

*Fiche 1-7 : Programme d'actions pour l'amélioration énergétique*

*Fiche 1-8 : Réalisation d'un audit thermographique aérien*

*Ces deux fiches seront traitées par le même GT*

- L'échevin responsable : François Hubert du Fontbaré
- Un nouvel agent communal a été engagé (éco-passeur) à rencontrer
- Membres intéressés : Lucien, Nicolas

*Fiche 1- 9 : Réalisation d'un programme de soutien logistique et matériel au monde associatif*

- L'échevine responsable : Cécile Bataille
- agent communal : France Picard
- Membre CLDR intéressés : Valérie, jacques

### 3. Divers :

#### Autres informations :

- Dans le cadre de l'avancement du réseau voies lentes, la Commune a bénéficié d'un appel à projet pour créer une piste cyclable entre la gare de Braives et le Pont sur la Mehaigne.
- Pour le projet de Maison de village à Tourinne, la pose du préfabriqué se fera en Mars 2019.
- Le Permis d'Urbanisme pour la création d'un skate Park au foot de Braives est délivré.
- Le projet d'extension touristique de la MMER passera au conseil communal du 17/12/2018. Ce nouveau bâtiment permettra l'organisation de divers ateliers (vannerie, architecture végétale, école de pêche, ...) et abritera un atelier « vélo » où seront disponibles une 50aine de vélos dont des « ebike »

Vu l'heure tardive, la réflexion sur le fonctionnement de la CLDR plénière est remise à plus tard (éventuellement une fois celle-ci recomposée)

La réunion s'est clôturée à 22h30.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Vincent Legrand

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous  
au n° 019/58 93 21 ou par courriel : v.legrand@frw.be*